

CONCOURS DES QUATRAINS COMMERCIAUX

Wateman, Wateman, Wateman, porte-plume,
Comme une onde qui bout et d'où jaillit l'éclat,
Les mots tombent de toi, nombreux et frénétiques,
Sans que la main se lasse ou s'arrête un instant.

A partir d'aujourd'hui EXCELSIOR ne coûte plus que 15^c. à Paris, dans la Seine 20^c. dans les autres départements et en Seine-et-Oise, et 20^c.

EXCELSIOR

12^e Année. — N° 3.824.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 15 centimes.
Départements, Provinces éloignées excepté : 20 centimes.
Régions, colonies : 25 c. — Usage : 30 c. (tarif pris de l'avenant, dernière page)

« Le plus court croquis m'en dit très long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Tél. : Gare, 02-72-00-72-12-00 — Adr. Tél. : Excel-Paris — 25, rue d'Bagnolet, Paris

MERCRIDI
1 JUIN
1921

Qui sait se posséder peut commander au monde.
VOLTAIRE.

LA SOLUTION D'UN DES PLUS GRAVES PROBLÈMES DE L'HEURE PRÉSENTE

UTILISATION ET TRANSPORT DE LA FORCE QUE REPRÉSENTE LE COURANT DU RHÔNE

On pourra obvier à l'insuffisance du charbon; Paris paiera son électricité 50 % moins cher; l'industrie à domicile prendra un grand développement; les chemins de fer auront toutes facilités pour électrifier la majeure partie de leurs lignes; 260.000 hectares de terrains incultes seront donnés à l'agriculture.

DIVISION, COUT ET DURÉE DES TRAVAUX AMÉNAGEMENTS ET AVANTAGES

Il y aura six sections

En vue de l'aménagement, le Rhône est divisé en six sections, comprises : la première, entre la frontière suisse et le canal de Savières ; la deuxième, entre le canal de Savières et l'embouchure de la Saône, moins la traversée de Lyon ; la troisième, entre les confluents de la Saône et de l'Isère ; la quatrième, entre les confluents de l'Isère et du Gardon ; la cinquième, entre le confluent du Gardon et la mer.

Coût des travaux

Le projet du gouvernement, adopté par le Parlement, admet que les travaux pourront être effectués en majorant les prix d'avant-guerre de 100 %. Dans cette hypothèse, le coût total de l'aménagement serait de 2 milliards 300 millions de francs, dont, au chiffres ronds : 1.540 millions pour l'aménagement de la force motrice ; 200 millions pour la construction du collecteur d'énergie électrique et de la ligne de transport Génissiat-Paris ; 240 millions pour l'aménagement agricole ; 230 millions représentant les frais accessoires et les intérêts.

Durée des travaux

Le cahier des charges, dont la loi prévoit l'élaboration, devra fixer le délai d'exécution des travaux de chaque section, et, en besoin, de l'ensemble du programme.

Une première tranche de travaux, comprenant l'exécution des grandes lignes de l'aménagement, est évaluée à une durée de six ans.

L'aménagement complet prendrait encore cinq ou six autres années, si tout reste dans l'état actuel, en ce qui concerne les moyens techniques disponibles.

Force hydraulique et navigation

La force sera de près de 800.000 chevaux, utilisables pendant toute l'année. Elle correspondra donc à 3 millions de tonnes de houille.

Les dérivations permettront le passage de chalands de 1.200 tonnes. L'ensemble du fleuve aménagé constituerait une voie d'eau navigable de 360 kilomètres entre Genève et Marseille, se prolongeant par les voies d'eau existantes jusqu'au Rhin et au littoral français du Nord et de l'Ouest.

Irrigation

D'autre part, 260.000 hectares de terres aujourd'hui improfondes seraient rendues à la culture, dans les Bouches-du-Rhône, par des irrigations faites avec l'eau du Rhône et des assèchements de terrains marécageux opérés par pompage électriques.

Autres avantages

La France, qui doit être la plus grande productrice de fonte et d'acier d'Europe, par le retour de l'Alsace et de la Lorraine, ne peut quadrupler sa production et tenir ce rang que si elle possède la houille et le coke en quantité suffisante. L'amélioration des forces hydrauliques disponibles offre un moyen d'obvier au déficit de la France en charbon.

Enfin, la force hydraulique transformée en courant électrique mettrait à la disposition de l'agriculture la force motrice pour la motoculture. Le moment à nos prix renouera aussi les petites industries régionales grâce à l'apport de la force motrice qui leur manquait.

Le projet de loi adopté par le Sénat, sans modification, et à moins leves, dans le 25 mai dernier prévoit l'aménagement du Rhône en six sections, entre la frontière suisse et la mer, au triple point de jonction.

1. De l'utilisation de la puissance hydraulique.

2. De la navigation.

3. De l'irrigation et des autres emplois agricoles.

La concession des travaux sera accordée par un décret délivré par le Conseil d'Etat, si cette concession englobe les six sections. En cas de concessions séparées des sections, celles-ci seront accordées par un décret.

La puissance hydraulique

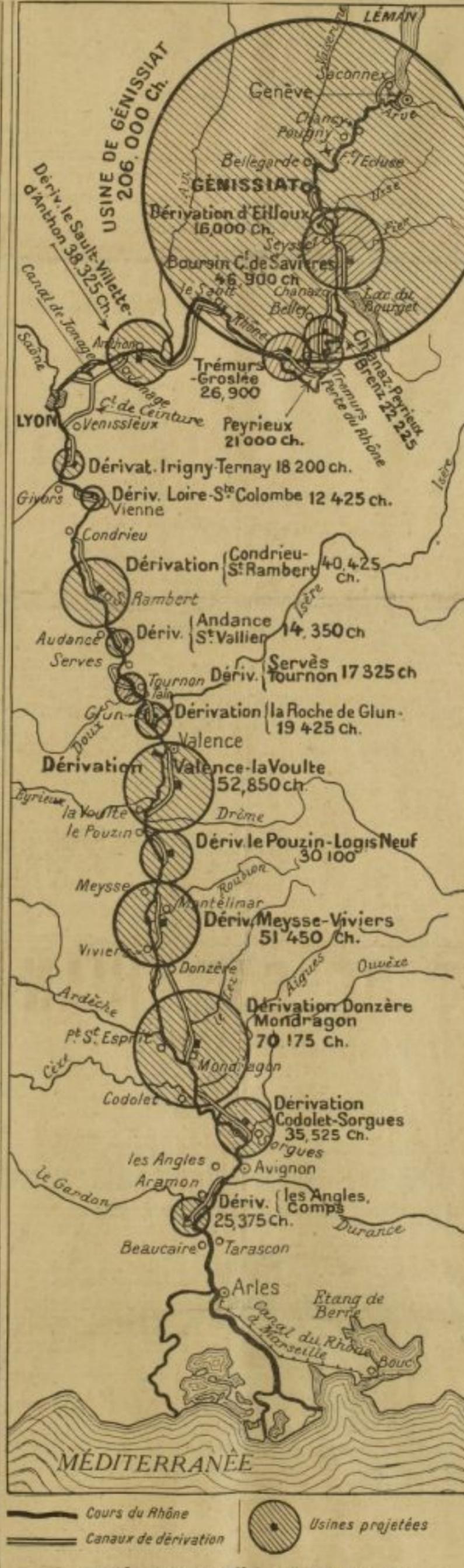
La question de l'exploitation de la puissance des eaux du fleuve a été très minutieusement étudiée par des spécialistes, notamment au cours de congrès tenu à Lyon. Deux principes ont été posés : priorité des rives droites — Paris-Venise et Génissiat-Nevers-Paris et — individualité des trois parties de l'aménagement : force motrice, navigation et irrigation.

Plusieurs projets sont en présence. Les deux grandes divergences concernent nécessairement le nombre et la hauteur des barrages. Un seul barrage de 70 mètres à Génissiat, ou un barrage de 25 mètres à Malperteix, et un autre de 28 mètres à Bellegarde. Divers projets également sont prévus pour les procédures d'électrification et le dispositif du réseau navigable : échelle d'électrification, navigation et irrigation.

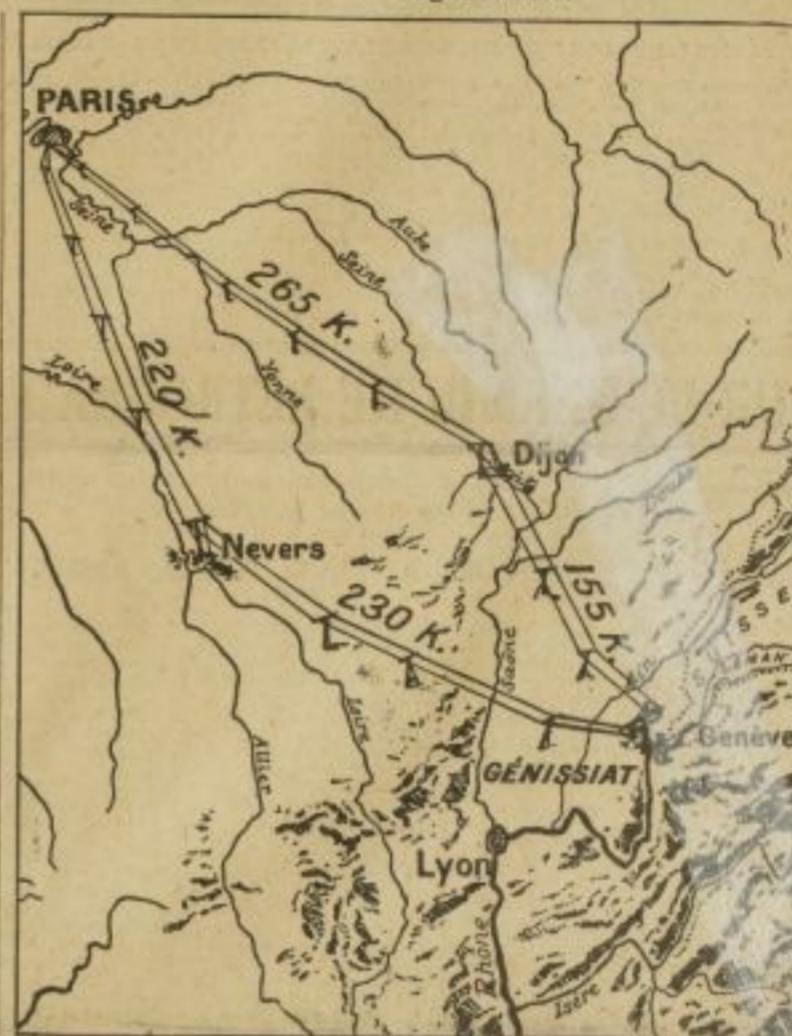
Dix-huit usines seraient installées le long du fleuve, sur des dérivations qui permettront la chute de l'eau dans des turbines actionnées des machines génératrices d'électricité.

L'ensemble de la production est évalué à 800.000 chevaux pour les dix-huit usines de dérivation, puisqu'il faut ajouter la production de l'usine du barrage de Génissiat.

Ces 800.000 chevaux pourront être produits d'une façon constante pendant toute la durée de l'année. Si on en base sur les



L'AMÉNAGEMENT DU COURS DU RHÔNE



LES DEUX LIGNES QUI, DE GENISSIAT, TRANSPORTERONT LA FORCE À PARIS

Ces mêmes manœuvres. Mais, bien entendu, une partie de cette force sera transformée en lumière, sans quoi on pourrait considérer que chaque Parisien aurait à sa disposition en force motrice l'équivalent de deux envies doublées à son service.

La généralisation de l'usage de l'électricité comme force motrice présente, entre autres, avantages dans de très importantes, celles de supprimer, en très grande partie, la famine des usines, si prégnante pour la santé des populations, ainsi que l'usure produite sur les travailleurs spéciaux, car tous prêssés dans l'atmosphère insalubres qui entoure les chandelles.

L'économie de houille

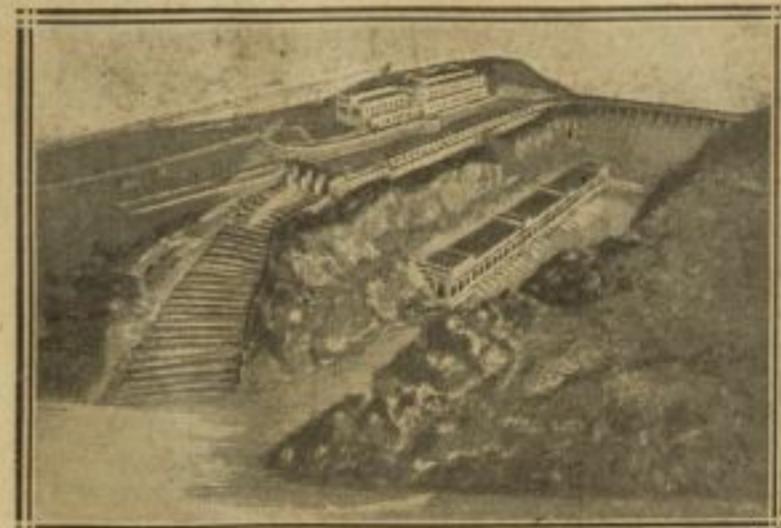
Les mines de houille n'ont pas peu à peu, ni puisés de pétrole également. On a pu exposer qu'en tout état de cause le monde manquera de houille dans quatre siècles et de carbures hydrauliques dans cinq à huit siècles. Par contre, la houille blanche, ou forte des chutes d'eau en montagne, la houille verte, ou forte des fleuves, et de même la houille bleue, ou forte des mares, se renouvelera incessamment.

Or, avant la guerre, la France devait ajouter à sa production de 41 millions de tonnes de houille une importation de 24 millions de tonnes de combustibles solides et 180.000 tonnes d'huile minérale. L'importation a donné à notre industrie métallurgique nécessairement un appui pour la fabrication du coke métallurgique. En tout, 75 millions de tonnes manquent, si l'on tient compte du débit des mines démantelées. Mais si nos mines étaient renouvelées en état, il nous manquerait 50 millions de tonnes, à condition que nos besoins restent stationnaires.

L'aménagement de tous nos fleuves et des chutes de montagne permettrait théoriquement la production de 50 milliards de kilowatts-heure, ou l'équivalent de 60 millions de tonnes de houille.

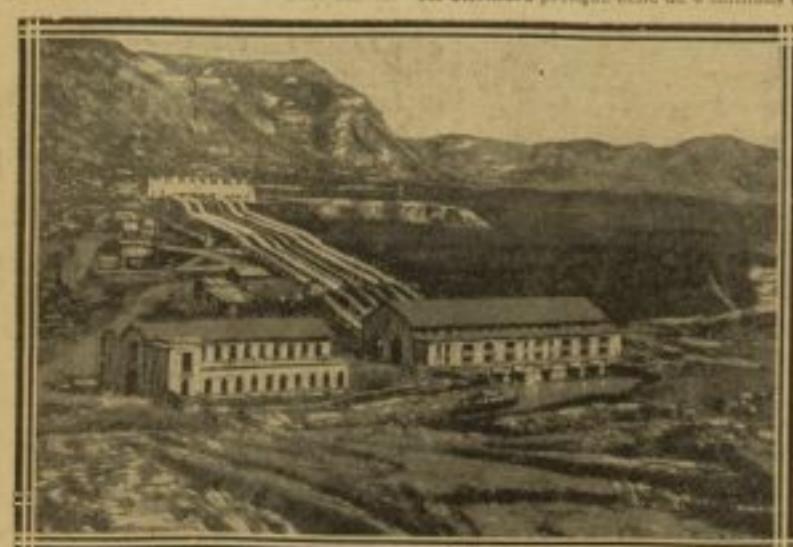
Dans l'état actuel des progrès techniques de l'utilisation des forces hydrauliques, la puissance fournie par l'aménagement du Rhône peut être évaluée à l'équivalent de

c. d'AVRON.



CE QUE SERA L'USINE DE GENISSIAT

Maquette de l'un des projets de la centrale électrique qui sera construite à Génissiat et qui alimentera Paris.



ASPECT GÉNÉRAL D'UNE USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE
Cette centrale, construite et aménagée sur la Durance, à Ventavon, fournit une puissance de 24.000 chevaux.

LA VIE PARLEMENTAIRE

LE DÉBAT DU SÉNAT SUR LES DÉPENSES RECOUVRABLES

Nouvelle déclaration de M. Briand
Le projet est voté par les deux Chambres.

Le Sénat a consacré, hier, deux séances à l'examen des articles du budget des dépenses recouvrables dont la discussion générale avait été close la veille.

Le matin, M. Fernand Merlin a débattu l'adoption du gouvernement sur l'état sauvage de nos troupes. Puis, à la demande de M. Desnoyer, ministre des Finances, le Sénat a refusé un crédit de 12 millions pour l'envoi des commissions prévues par le traité de paix.

M. R.-G. Levy a soutenu que le budget des régions libérées ait été réduit de 6 millions cette année. MM. Lucien Biheret, René Gouze et Léonard ont exposé la situation des départements dévastés.

L'après-midi, M. Loucheur a exposé l'effort accordé dans les départements sinistrés, dont la restauration se manifeste chaque jour davantage.

Très écourté, le ministre a affirmé sa volonté de défendre, de toutes ses forces, des droits des sinistrés. Après avoir dit sa différence pour un régime de déconcentration à l'entrée, l'orateur a ajouté que les programmes de reconstruction dans les communes devaient être exécutés par l'initiative privée en dehors de toute intervention de l'Etat.

M. Loucheur a ajouté que l'évaluation des dommages sera vraisemblablement terminée en 1922 et qu'à partir de 1924 l'Etat pourra au moins sur les travaux autres que ceux de la reconstitution industrielle. Le ministre a fait savoir que, relevant l'emploi de la main-d'œuvre allemande, il ne voulait point d'inconvénient à l'emploi de matériaux allemands. C'est ainsi qu'il a demandé un brevet d'étudier la fourrure de 35.000 mètres en bois sinistrés.

M. Tournot a présenté ensuite ses observations sur le paiement des indemnités de guerre, et sur le fonctionnement du Crédit National.

Tous ces crédits relatifs aux régions libérées furent adoptés, ainsi que ceux des chapières des pensions.

La discussion de l'article 2, relatif aux secours de Loures, a fait l'objet d'un débat assez animé.

M. Héry, auteur d'un amendement tendant à faire examiner ces accords par les commissions des finances et des affaires étrangères, vint renouveler ses critiques de la veille contre la politique du cabinet.

Le président du Conseil a répliqué au sénateur des Deux-Sèvres, en lui montrant les conséquences graves pour notre intérêt qu'aurait l'adoption de son amendement.

Il ayant à nouveau justifié sa politique, le président du Conseil a posé la question de confiance en ces termes :

« Le gouvernement a passé quel travail pour l'Allemagne tout ce qu'il a fait pour l'ordre, et malgré le peu d'ordre dans Europe, ce qui est le vrai moyen de renouvellement.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

Le résultat fut que, dans les deux dernières séances, nous avons obtenu une victoire.

OBSEQUES DE M. VENITCHI

Les obsèques de M. Venitchi, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, qui ont été célébrées hier matin, ont réuni un cortège de grande et imposante pompe. Le cercueil avait été déposé à l'église de la rue Daria, rencontrant des cendres saintes. A l'antécédent, Sarronoff, cérémonial.

II. AA. RH. Le prince régent de Serbie et la princesse Hellene de Serbie étaient au premier rang des participants. Le deuil était porté par Mme Venitchi, veuve du regretté ministre, et Mme Venitchi, sa fille, par le duc de Mostarac et Mme J.-S. Livan, ses beaux-frères, par la duchesse de Mostarac et Mme Barvary Uman, ses beaux-sœurs, par M. et Mme Blant-Perrin, M. et Mme Barvary Uman, ses neveux et nièces, et par M. Michailovitch, chargé d'affaires du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, ainsi que tout le personnel de la légation.

II. AA. RH. Le prince et la princesse Georges de Grèce étaient présents à la cérémonie. Le président de la République était représenté par M. Petit, secrétaire général de la présidence; le gouvernement, par M. Bonnevay, ministre de la Justice, ainsi que les représentants de tous les ministères.

II. Exo. Le comte Boislenguy, M. Hinglais, M. Quinson de Leon, le vicomte Tchil, M. Maklakov, M. Soudan Khan, M. Enochot, ministre de l'Intérieur; M. Jean Chagat et M. Peltier, ancien ministre des Affaires étrangères.

A l'heure de la messe, une partie de la famille de M. Venitchi, la princesse Alexandre de Serbie, la princesse Hellene de Serbie, la princesse et le prince Georges de Grèce.

faire des étranges de Grèce, assistaient à la cérémonie.

Sur le parvis, un discours fut prononcé par M. Edmond Haraucourt, président de la Société des gens de lettres. Les hommes militaires étaient rendus, par des débordements de la foule, aux ordres des généraux Letellier et Saye.

L'église était très petite pour contenir l'assistance considérable qui apportait au deuil humain un grand honneur d'état. Césoz:

Qu'il pleut le jour de Saint-Médard, le quart des biens est au bout.

Et l'ondée dure, dit-on, quarante jours. Mais saint Barnabé raccommode les dégâts faits par saint Médard:

A la Saint-Barnabé,
Le soleil perd le pied.

La Saint-Barnabé tombe le 11 juin. Toujours.

S'il pleut le jour de la Trinité,
La résille diminue de moitié.

S'il pleut sur la chapelle (Église-Dieu),
Il pleut sur la jocelle;

S'il pleut le jour de Saint-Cyr,
Le ton diminue jusqu'à la fin.

Quand il pleut à la Saint-Jean,
Les blets dégénèrent souvent.

S'il pleut la veillée de Saint-Pierre,
La vigne est réduite au riz.

S'il tombe au mois de juillet,
Année de paix et de foins.

Eau de Saint-Jean, il n'y en
Et ne donne point de paix.

Qu'il éouï. I. Oui ! Seigneur. Ah ! je triste mois que le mois de saint Médard, patron des marchands de parapluies et d'imperméables!

Après la cérémonie, le cercueil fut déposé dans un caisson pour être transféré plus tard à Belgrade.

DEUILS

On annonce la mort du marquis d'Assas, décédé de la croix de guerre et de la maladie, au sein de l'armée.

Il avait 35 ans et a succombé des suites d'un accident d'automobile survenu aux environs d'Abbeville.

CERCLES

La Société de la Législation comparée, présidée par M. Raymond Poincaré, a été, hier, son réunion annuelle, et s'est réunie, dans l'hôtel de l'Union internationale, où un banquet en présence des principaux membres de cette association, tant française qu'étrangère.

BIRNBAUM

Le Société philatélique, qui se réunit au logement des malades, a comme présidents la duchesse de Guiche, dont on connaît l'admirable dévouement. C'est au profit de cette œuvre de haute portée que la Société de Birnbaum, l'une des plus charmantes d'entre elles, a été créée.

Deux expositions artisanes en séries, Mme Augustine Moussier et Mme Cécile de Merle, réunissent, grâce à l'œuvre de leur mère, une importante collection de timbres.

Une autre exposition, celle de Mme Eugénie d'Ustaritz, réunit une collection de timbres de l'ordre de 10000 francs.

Enfin, une exposition de timbres de Mme Eugénie d'Ustaritz, réunit une collection de timbres de l'ordre de 10000 francs.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 20000. Dans l'hypothèse vraisemblable où chacun d'eux sera acheteur d'un exemplaire du nouvel annuaire, le rendement de la publication serait de 2700000 francs, chiffre assez à l'aise pour le produit de la vente.

Les abonnés trouveront, dans le nouvel annuaire — en outre de leur liste par ordre alphabétique — une liste par professions et la liste par pays, qui rendent de très bons services au public. La liste des innombrables pourvus de téléphones à 1800 numéros à la lettre A, nous le classerons par nom, boulevard, place et rues.

Entre autres innovations pratiques, les catalogues et spécimens ont été désignés, dans la liste alphabétique, par les mots essentiels de leur raison sociale, en vue de faciliter les recherches.

Quant aux causes du retard dans la publication, la hâte fonctionnelle nous en a donné l'explication suivante : l'arrêté du 20 mai 1920 autorisait les abonnés, pendant la durée de la guerre, à suspendre leur abonnement, tout en réservant leurs droits au numéro d'abonnement malgré leur état d'aliénation. Un décret pris trois mois plus tard, rappelant l'ordre initial, vint confirmer, comme vraiment devoilé et présentation générale, à celui de 1914.

Le nombre total d'abonnés est d'environ 200

LES CONTES D'“EXCELSIOR”

LA POUPEE DE DIMITRI
par JACQUES CONSTANT**THEATRE DE PARIS**

12, Rue Brancion - CENTRAL 39-78

Le plus beau spectacle d'art

CHERUBIN

Les plus belles œuvres d'art

Les plus beaux costumes

Le plus beau spectacle d'art

DIMANCHE, MATINEE à 11 h.

On a constaté que l'enroulement pour les danses modernes semblait décliné. Pour contre, le théâtre est fait en rouge, et la grande mode, pour le Tout-Paris parisien et étranger, est d'aller vers des danses un peu démodées.

Dances, danses, danses à la place du Châtel

l'apport le plus pittoresque et le plus animé.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSEES. — Vérité que sera le programme de la première saison des Ballets Suédois :

Mardi 3 juillet : Jeux. El Greco. Divertissement.

Samedi 7 juillet : Tambours de Gouperin. El Greco. Divertissement.

Dimanche 8 juillet (matinée) : Naïs. De Saint Jean. Soirée à joyeux. Divertissement. Vierves folles.

Dimanche 5 juillet (soirée) : Tambours de Gouperin. El Greco. Iberia.

Mardi 6 juillet, soirée extra de bienfaisance ; Soirée à joyeux. Vierves folles. Dimanche 12 juillet : Tambours de Gouperin. El Greco. Divertissement.

Mardi 7 juillet : répétition générale de l'Hamlet et son désir. Soirée à joyeux. Vierves folles.

Mercredi 8 juillet : Soirée à joyeux. L'Homme et son désir.

Jeudi 9 juillet : Tambours de Gouperin. El Greco. Naïs. Soirée à joyeux. L'Homme et son désir.

Vendredi 10 juillet : Jeux. Soirée à joyeux. L'Homme et son désir.

Samedi 11 juillet : Soirée. L'Homme et son désir. El Greco.

TH. JEUNES. — Succès sans précédent de spectacle de la Chambre-Suisse, à Paris avec l'humoriste d'un Marc Twain, par N. Ballot. Danse, automates, chansons, riades et farces, visages d'artistes, etc., tout ce qui fait la force ! Tous les soirs, à 9 h. 30, spectacles alternés. Les jeans 7 juillet, samedi à 11 h. 45, mercredi 8 juillet, spectacle unique à 9 h. 30, puis auquels jeudi 9 juillet, vendredi 10 juillet, dimanche 12 juillet, 500 espiègleries des quatre premières spectacles. Entrée 10 francs, etc.

UN CHASSE-CROISE EXTRAORDINAIRE

Il se passe un fait unique dans les annales de l'histoire. Phi-Phi, la pièce bouillante, revient à ses premières amours et à partir de ce soir, au théâtre des Nouveautés, avec ses vedettes, les deux papas, le papa et la mamie, la cavalière espagnole qui fait le tour du monde, sous les suggestions de son principal personnage « le Satyre » qui obtient la consécration du Boulevard, et ainsi, au cours du THEATRE DES NOUVEAUTÉS, 21, boulevard Poissonnière, l'ouverture Bergère 19-20, avec ses créations : Vilhert, Isabelle Darville, Mme Hoo, Jacques Virey, Adrien Lamy et Maria Gley.

Qu'on se le dise ! à partir de samedi, Phi-Phi aux Bouffes-Parisiens aux Nouveautés, la Dame en rose.

Le vendredi matin, matinée et soirée partout. Les locations sont ouvertes.

THEATRE FEMINA

2, 3, 4 juillet trois matinées à 4 heures

BALLETS FRANÇAIS

LYSANA COMPAGNIE

Places de 6 à 20 francs

THEATRE DES FARANDONNETTES

106, Bd de Clichy

Samedi, en matinée à 2 h. 30

révolution générale du matin aux spectacles

Rigout à la Rampa. Charlot et voyage

Les Pantosches. Bédat.

BANCS FRANÇAISES DE DANSES

(Comédie-Musicale)

Mme Rosalie et son cœur, à la suite du très gros succès artistique remporté samedi dernier, a décidé de donner, à la place de la matinée prévue, deux saisons de gala, les samedis 4 et dimanche 5 juillet, avec deux programmes différents. Nous vous rappellerons.

LA 100^{ME} DE LA REVUE

DES FOLIES-BERGERE

sera célébrée ce soir. On sait le succès sans égal de cette revue à son auteur, M. Lamarche, ayant donné à cette production

C'EST DE LA FOLIE !

Ce merveilleux spectacle, aussi amusant que sympathique, a obtenu les 250 000 spectateurs qui l'ont déjà vu et qui, grâce à une programmation de longue durée, attirent de nombreux étrangers. C'est le plus grand triomphe de l'année.

Marjorie Chevalier et Saint-Lazare manquent, dimanche soir jusqu'à 22 h. 30, du matin,

41, rue des Archives, pour délicieuses mises de costume que le maître costumier Buisson a préparées pour eux et leurs amis. Un dîner, un champagne et un assortiment de friandise sont à leur disposition.

PROGRAMME DES SPECTACLES

EN MATINÉE :

Gentil-François, 20 h. 15, le Pére Lachaud, les

Précautions ridicules.

Opéra-Comique, 20 h. 15, Mme Rosalie,

Gros-Bouche, 20 h. 15, Trois fois trois, les

Galis-Lyriques, 20 h. 15, les Folies-Bergère.

Porte-Saint-Martin, 20 h. 15, Maxime-Jean-

Gesvres, 20 h. 15, la Poste.

Théâtre des Arts, 20 h. 15, le Satyre.

Capucines, 20 h. 15, la Comédie-Française.

Théâtre des Variétés, 20 h. 15, le Petit Théâtre.

Théâtre des Variétés, 20 h. 15, le Grand Théâtre.

Théâtre des Variétés, relâche.

Gentil-François, 20 h. 15, le Pére Lachaud.

Opéra-Comique, 20 h. 15, le Pére Lachaud.

Gros-Bouche, 20 h. 15, les Folies-Bergère.

